

DELIBERATION CR029-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés les 15 décembre 2022 et 13 juillet 2023 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 11 septembre 2023 ;

Objet de la délibération : Procès-verbal de la Commission Recherche du 22 mai 2023

La Commission de la Recherche réunie le 18 septembre 2023 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la CR du 22 mai 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour, un membre porteur d'une procuration ayant rejoint la séance.

Christian ROBLÉDO
Président
de l'Université d'Angers
Signé le 22 septembre 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 27 septembre 2023

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
22 mai 2023

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 18 septembre 2023*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 22 mai 2023 à 14h30 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. SIMONEAU.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Excusé
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Magali	Présente
ALLAIN Philippe	Présent
AUBOURG Sébastien	Présent
BARICHARD Vincent	Présent
BASTIAT Guillaume	Excusé, donne procuration à Hélène LIBOUBAN
BEHUET Corentin	Présent
BLANCHARD Philippe	Présent
BRÉARD Dimitri	Excusé, donne procuration à Magali ALLAIN
BRIS Céline	Présente
CAMUS Sandra	Présente, arrivée à 14h55
CHEN Jaspe	Présente
CHUREAU Véronique	Présente
DAUCÉ Bruno	Présent
DELALEU Frédéric	Absent
DENÉCHÈRE Yves	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
DUPARC Caroline	Absente
EL BICHR Meryem	Absente
HUGONNIER François	Excusé
KOBIELA Arthur	Présent
JUSSIEN Christelle	Présente
LAGARCE Frédéric	Absent
LANDÈS Claudine	Présente
LE NAN Frédérique	Présente
LIBOUBAN Hélène	Présente
LONG Martine	Absente
MALLEGOL Patricia	Excusée
MANN Etienne	Excusé, donne procuration à Vincent BARICHARD
MARCHAIS Véronique	Excusée, donne procuration à Céline BRIS
MATHIEU Elisabeth	Excusée
MOJTAHID Meryem	Excusée
MOREL-BROCHET Annabelle	Présente
PERCHEPIED Laure	Excusée, donne procuration à Hélène LIBOUBAN
POINT Laetitia	Absente
ROUSSEAU Audrey	Absente
ROY Pierre-Marie	Présent
VAUDEL Gwenaëlle	Excusée, donne procuration à Philippe BLANCHARD
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente

Membres à titre consultatif présents :

Christophe DANIEL, Doyen de la Faculté de droit, économie et gestion
Nicolas PAPON, Directeur SFR ICAT
Nicolas CLERE, Directeur Collège Doctoral

Personnes invitées par le Président :

Alexa ROUEZ, Directrice générale-adjointe
Bénédicte GIRAULT, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle

Ordre du jour :

Table des matières

1. Informations générales	1
1.1 Enquête DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale)	1
1.2 Visite du CNRS	1
1.3 Appel à candidature ED VAAME	2
1.4 Délégation CNRS	2
2. Prospectives et moyens	3
2.1 Allocations colloques ALM 2023	3
2.2 Allocations doctorales ALM 2023 (modifications)	3
2.3 Allocation doctorale UA / LMU 2023	4
4. Vie des laboratoires	5
4.1 Bilan AAP interne Commission de la recherche 2020 - Présentation du projet CYRENE par Hugues BERTHELOT	5
4. ANNEXE : diaporama de la séance du 22 mai 2023	8

M. SIMONEAU ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h30. A l'ouverture de la séance du 22 mai 2023, 25 membres sont présents ou représentés (39 membres en exercice, 18 membres présents et 7 membres représentés). Il fait état des présents et des excusés.

1. Informations générales

1.1 Enquête DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale)

M. SIMONEAU rappelle qu'une enquête a été lancée par la direction de la recherche auprès des directions d'unité et de directions de SFR le 5 mai 2023, avec une réponse attendue au 26 mai 2023. L'objectif de cette enquête est de réaliser une cartographie des pratiques au sein des laboratoires, créer un réseau de référents DDRS recherche et identifier les premières thématiques de travail. Les questions sont très simples mais sont très importantes car elles permettent de faire le point sur ce qui se pratique déjà au sein de l'Université d'Angers. M. SIMONEAU ajoute que la recherche est une activité qui peut avoir un impact environnemental assez important dans certains cas, que ce soit en termes de consommation électrique, de génération de plastique, etc.

M. DAUCÉ propose que tous les responsables de laboratoire soient sensibilisés au sujet à travers des outils comme les Fresques qui existent.

M. SIMONEAU sait que certains laboratoires sont avancés sur ce sujet alors que d'autres souhaitent s'y mettre. L'objectif est effectivement d'aider les laboratoires à avancer et que les laboratoires particulièrement engagés dans cette démarche puissent partager leurs idées.

1.2 Visite du CNRS

M. SIMONEAU informe que le PDG du CNRS viendra à l'Université d'Angers le 21 juin 2023 pour signer une convention de partenariat entre l'Université d'Angers et le CNRS pour une politique scientifique partagée, pour la période 2022-2027. L'objectif est de soutenir les thématiques correspondant aux priorités scientifiques partagées. Les partenariats s'établissent dans le cadre de structures partagées et de certains instruments du PIA tels que les Labex ou les EUR (École Universitaire de Recherche). L'Université partage déjà un certain nombre d'objets avec le CNRS mais il n'y avait pas forcément d'engagement formel des deux tutelles. M. SIMONEAU rappelle aussi qu'il existe des unités mixtes qui sont soit en bilatéral entre les parties, soit avec Le Mans Université, Nantes Université, et dans une moindre mesure avec les universités en région Bretagne. Cette convention permettra la mise en œuvre d'une politique partagée en matière de ressources Humaines, de moyens financiers des laboratoires, d'accueil des étudiants, de science ouverte, d'activités partenariales, de développement durable et de parité. M. SIMONEAU évoque rapidement les politiques scientifiques partagées inscrites dans la convention en sciences des matériaux, en mathématiques, en santé, en sciences humaines et sociales et en sciences de la terre et de l'univers. Il ajoute que des dialogues d'objectifs et de ressources ont lieu annuellement avec les tutelles pour préciser les moyens que chaque tutelle donne à l'unité mixte de recherche, de façon à faire avancer le projet scientifique de l'UMR.

1.3 Appel à candidature ED VAAME

M. SIMONEAU annonce que la directrice actuelle de l'école doctorale VAAME, Hélène HOWA, part en retraite au 1^{er} janvier 2024. Un appel à candidature a été diffusé le 5 mai 2023 auprès des collègues HDR de l'Université d'Angers et de l'INRAe concernés par le périmètre thématique de cette école doctorale. La date de retour des candidatures est fixée au 30 mai 2023. Suite aux auditions, une proposition sera faite avant une validation par le conseil de l'ED et par la CR de septembre prochain. La prise de poste est prévue au 1^{er} décembre 2023 pour assurer un tuilage avec la directrice actuelle.

1.4 Délégation CNRS

M. SIMONEAU rappelle que les instances de l'Université d'Angers avaient donné un avis sur les demandes de délégation CNRS. 10 dossiers ont été déposés et le CNRS a accordé 9 semestres pour 8 dossiers (dont 1 pour une durée d'un an à 100 %), alors que 2 dossiers n'ont pas été retenus. Il souligne que 90 % des demandes de délégation auprès du CNRS sont généralement retenues alors que ce n'était pas le cas il y a quelques années (sous les 50 %). Le CNRS accorde en effet des délégations à des enseignants-chercheurs plus facilement ces dernières années. M. SIMONEAU précise que chaque demande est analysée par l'institut du CNRS correspondant. Les résultats sont les suivants :

- Elsa SUPIOT, délégation à l'UMR8103-Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne, à l'Université Panthéon-Sorbonne, 1 an à 50 %
- Chloé THOMAS, dossier non retenu
- Carole AVIGNON, dossier non retenu
- Emmanuel BIOTEAU, délégation à l'UMR6590-Espaces et sociétés, à l'Université d'Angers, 1 an à 50 %
- Philippe DUHAMEL, délégation à l'UMR6590-Espaces et sociétés, à l'Université d'Angers, 1 an à 100 %
- Laurent MEERSSEMAN, délégation à l'UMR6093-Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques, à l'Université d'Angers, 6 mois à 100 %
- Xavier ROULLEAU, délégation à l'UMR6093-Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques, à l'Université d'Angers, 6 mois à 100 %
- Sinan YALIN, délégation à l'UMR6093-Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques, à l'Université d'Angers, 6 mois à 100 %
- Jean SECONDI, délégation à l'UMR5023-Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés, à l'Université Claude Bernard de Lyon, 1 an à 50 %
- Valérie BILLAUDEAU, délégation à l'UMR6590-Espaces et sociétés, à l'Université d'Angers, 6 mois à 100 %

Mme CAMUS comprend que les collègues en délégation n'effectueront aucune activité au sein de l'Université.

M. SIMONEAU explique que la délégation peut être vue comme un CRCT (congé pour recherches ou conversions thématiques) c'est-à-dire que les collègues n'ont pas l'obligation de réaliser des activités au sein de l'établissement.

2. Prospectives et moyens

2.1 Allocations colloques ALM 2023

M. SIMONEAU présente le tableau que l'Université d'Angers souhaite faire remonter à Angers Loire Métropole (ALM) pour les demandes d'aide aux colloques. Toutes les demandes acceptées pour financement dans le cadre de l'aide à projet interne "Aide aux colloques" ont été reprises et pour lesquelles le budget prévisionnel prévoyait une demande d'aide à ALM. M. SIMONEAU comptabilise 7 demandes pour un montant de 15 500 €. Depuis cette année, ALM demande à l'Université d'Angers de réaliser un classement des demandes, ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Des demandes d'aide concernent les 5 pôles de l'Université et le souhait du bureau de la CR, pour opérer le classement, était d'inscrire au moins une demande par pôle pour les 5 premiers. Par ailleurs, les demandes qui concernent des événements à dimension internationale sont prioritaires sur celles qui concernent des événements à dimension nationale et le bureau de la CR a tenu compte du classement du laboratoire et de la SFR. Le classement du bureau est le suivant :

1. Pôle Santé, MITOVASC, Guy LENAERS, "Séminaire de Génétique Clinique. Maladies Mitochondriales et Neurogénétiques", subvention demandée : 4 500 €
2. Pôle Matériaux, Moltech Anjou, Narcis AVARVARI, "Chirality at the Nanoscale", subvention demandée : 2 000 €
3. Pôle LL SHS, TEMOS, Yves DENECHERE/Fabio MACEDO, "Un siècle d'adoption des enfants en France (1923-2023)", subvention demandée : 1 500 €
4. Pôle Math-STIC, LAREMA, Raschel KILIAN, "Journées de Probabilités 2023", subvention demandée : 1 000 €
5. Pôle Végétal et Environnement, IRHS, Mathilde BRIARD, "Les Rencontres du Végétal", subvention demandée : 3 500 €
6. Pôle Math-STIC, LAREMA, Mattia CAFASSO, "Annual Workshop of the PIICQ network", subvention demandée : 2 000 €
7. Pôle LL SHS, CIB, Emilie GICQUIAUD, "La réputation de l'entreprise", subvention demandée : 1 000 €

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche les demandes d'allocations colloques ALM 2023.

La commission de la Recherche approuve les demandes d'allocations colloques ALM 2023.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.2 Allocations doctorales ALM 2023 (modifications)

M. SIMONEAU rappelle que la CR du 20 mars 2023 avait voté sur les allocations de thèse mais il a été constaté une erreur d'attribution dans les guichets proposés. Il avait été décidé de présenter à ALM trois demandes dont une allocation doctorale sur l'appel à projet standard et deux allocations sur le volet Programmes Pluriannuels. Il y avait un doute sur une allocation inscrite dans le cadre du volet Programmes Pluriannuels en lien avec une chaire de professeur junior (CPJ). ALM a demandé de l'inscrire au sein de l'appel à projet standard. Le bureau de la CR propose de classer cette demande faite dans le cadre d'une

CPJ en première position car il s'agit d'un dispositif sur lequel l'Université d'Angers s'est engagée à cofinancer avec l'ANR. La demande qui était déjà inscrite dans le cadre de l'appel à projet standard passe en deuxième position et une demande de post-doctorat est classée en troisième position. Par ailleurs, la seule demande qui restait inscrite dans le cadre du volet Programmes Pluriannuels est reportée à 2024 suite à l'obtention d'un financement de l'Ecole Normale. M. SIMONEAU a bon espoir que les trois demandes remontées seront financées par ALM.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche la proposition modifiée de classement des allocations doctorales ALM 2023.

La commission de la Recherche approuve la proposition modifiée de classement des allocations doctorales ALM 2023.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.3 Allocation doctorale UA / LMU 2023

M. SIMONEAU rappelle que l'Université d'Angers avait décidé avec Le Mans Université de financer une thèse en cofinancement. Il fait pourtant état d'un manque de coordination entre les établissements. L'Université d'Angers a en effet fait remonter 3 dossiers co-portés par un laboratoire angevin et un laboratoire manceau à Le Mans Université avec un classement pour savoir comment ces dossiers se situaient par rapport à son propre classement. Or, Le Mans Université a classé trois dossiers distincts, ce qui est assez ennuyeux puisqu'il y a un seul financement de thèse. Il a donc été décidé de mettre en commun ces 6 dossiers et d'organiser un bureau de la CR mixte de façon à prendre une décision. Les critères de sélection sont les suivants :

- Projets de thèse favorisant la collaboration de deux unités de recherche distinctes, à travers un laboratoire angevin et un laboratoire manceau
- Une codirection de thèse partagée entre les deux laboratoires. HDR obligatoire pour les deux co-directeurs. Possibilité de désigner des co-encadrants
- Collaborations nouvelles privilégiées
- Les unités de recherche impliquées ne doivent pas avoir obtenu de financement issu de ce dispositif au cours des deux dernières années

Le dossier suivant a été retenu par le bureau de la CR mixte : Pôle de recherche Santé, MINT (UA)/IMMM (LMU), directeurs de thèse : Jean-Christophe GIMEL/Guillaume BROTONS, "Formulation de nanoémulsions (nanovecteurs pour la santé) sur puce microfluidique, étude inoperando des chemins de formulation et interactions avec les biomembranes"

M. SIMONEAU précise que ce dossier avait déjà été classé en première position par le bureau de la CR de l'Université d'Angers.

Mme LE NAN aimerait savoir si le critère de l'HDR était mentionné en amont dans le dossier.

M. SIMONEAU répond qu'il était inscrit dans le dossier qu'il fallait une codirection c'est-à-dire une HDR.

Mme LE NAN propose d'inscrire cette précision entre parenthèses pour que le vocabulaire soit compris de tout le monde.

M. SIMONEAU prend bonne note de cette demande.

Mme LANDÈS comprend qu'un classement est effectué par l'Université d'Angers, un classement par Le Mans Université et un classement par le bureau de la CR mixte.

M. SIMONEAU explique que l'idée était qu'il n'y ait qu'un seul classement voire un classement sur la même liste entre les deux établissements. Or, la problématique est que les deux universités n'ont pas classé la même liste de dossiers. Au mois de mars, M. SIMONEAU était persuadé qu'il n'y avait que trois sujets, et il n'a appris la connaissance des trois autres sujets qu'après la CR, ce qui n'était pas le cas du Mans Université puisque la liste des dossiers de l'Université d'Angers lui avait été transmise dès le mois de mars.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche la proposition d'allocation doctorale UA / LMU 2023.

La commission de la Recherche approuve la proposition d'allocation doctorale UA / LMU 2023.

Cette décision est adoptée à la majorité, avec 25 voix pour et une abstention.

4. Vie des laboratoires

4.1 Bilan AAP interne Commission de la recherche 2020 - Présentation du projet CYRENE par Hugues BERTHELOT

M. BERTHELOT présente le projet CYRENE « Thérapies cyrénéennes : (se) soigner dans une cité grecque de Libye (VII^e – I^{er} s. av. J.-C.) » soutenu par la CR dans le cadre de l'appel à projet Pulsar. Il s'agissait de mesurer la cohérence entre les différents arts sanitaires qui concernent le corps (gymnastique et médecine), l'âme (éducation et religion) et la cité (constitution et justice). Le cadre géographique était l'étude d'une cité grecque installée en territoire africain, et le cadre temporel allait de la fondation de la cité à l'emprise romaine puisque la cité est léguée en 96 av. J.-C. par son dernier souverain au Sénat romain. En 2019, le dictionnaire du corps de l'antiquité est paru aux Presses Universitaires de Rennes et il a donné lieu à une véritable réflexion sur ce qu'était le corps. Par ailleurs, la situation libyenne actuelle oblige à une action relative au patrimoine, et il y a donc des enjeux de conservation et de mise à disposition des ressources documentaires et archéologiques.

En termes de réalisation, M. BERTHELOT identifie l'organisation d'un colloque "Vulnérabilités civiques : le soin de la cité au prisme du corps" qui a eu lieu à Angers, les 21 et 22 octobre 2021. L'objectif était de se confronter à des aires culturelles différentes et à des modes de pensée différents. Trois sessions ont été mises en place, avec 11 chercheurs présents dont 5 doctorants ou jeunes stagiaires. Par ailleurs, une communication intitulée « Le discours d'un aristocrate en lambeaux : la quatrième Pythique de Pindare » a été faite lors du colloque Blessures aristocratiques II qui s'est déroulé à Lille, les 18 et 19 novembre 2021. M. BERTHELOT a aussi été invité au séminaire de recherche d'Épigraphie grecque de Sorbonne-Université qui a eu lieu les 21 et 28 mars 2022. Enfin, une dernière communication intitulée « La Cyrénaïque, 'ses sceptres, ses peuples, ses cités' » a été effectuée lors du colloque Libye antique. 45ème anniversaire de la Mission archéologique française de Libye (Paris, 17-19 mai 2021).

En termes de diffusion des savoirs, l'objectif était de permettre l'accès au patrimoine libyen. Ainsi, tous les contenus du colloque Libye antique ont été diffusés en ligne et traduits en français, anglais et arabe. La subvention attribuée pour ce projet était de 7 100 €. Toutefois, la crise libyenne et la crise sanitaire ont empêché tous les déplacements prévus. M. BERTHELOT s'est donc constitué une bibliothèque de recherche qui est extrêmement utile pour lui-même et les étudiants qu'il dirige.

M. DAUCÉ aimerait savoir si la localisation géographique a une incidence sur les pratiques.

M. BERTHELOT explique que la Cyrénaïque comprend quatre cités au milieu d'un immense espace détenu par les tribus libyennes. Des contacts ont ainsi pu avoir lieu entre les Grecs et ces tribus. Par ailleurs, les Grecs ont découvert en Libye une plante qu'ils considèrent comme le remède miracle, ce qui leur a permis de développer des pratiques médicales particulières. Cela ne serait pas possible s'ils n'avaient pas été installés à cet endroit.

M. SIMONEAU aimerait avoir des informations sur l'évolution postérieure de la cité.

M. BERTHELOT répond que les Romains mettent la main sur la cité, ce qui fait que la façon de penser la politique change étant donné qu'elle est désormais intégrée à une province et perd son indépendance. La question de la gestion du gymnase change aussi puisqu'il est utilisé pendant très longtemps comme un moyen de formation militaire. À partir du moment où la cité se retrouve dans un empire pacifié et est intégrée à une entité plus grande, on n'est plus censé faire la guerre à ses voisins. Il y a donc une évolution dans la façon dont on conçoit le gymnase à partir du moment où il y a une tutelle romaine sur la cité.

M. DAUCÉ s'interroge sur le matériel employé par les chercheurs.

M. BERTHELOT explique que les chercheurs peuvent travailler sur le matériel qui a été ramené ou à partir de photographies. La mission archéologique française de Libye entretient des liens extrêmement forts avec le pays et, en dépit des soubresauts politiques, il identifie une espèce d'inertie des responsables des départements d'antiquité. L'urbanisation est actuellement galopante en Libye et, dès qu'une découverte est effectuée, ces responsables prennent des photos et les envoient aux chercheurs parce qu'ils n'ont pas la formation pour les traiter eux-mêmes. La vitalité archéologique est ainsi contrainte et forcée, et se fait majoritairement dans l'urgence.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40.

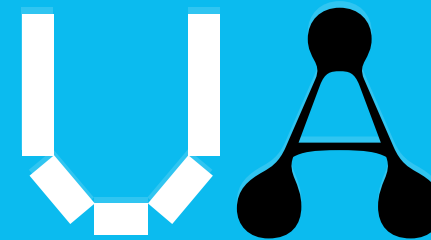
Le Président
de l'Université d'Angers
Christian ROBLÉDO

4. ANNEXE : diaporama de la séance du 22 mai 2023

Commission recherche du 22 mai 2023



université
angers



Ordre du jour

1 - Informations générales

- . Enquête DDRS
- . Visite du CNRS
- . Appel à candidature ED VAAME

2 - Prospective et moyens

- . Délégations CNRS - pour information
- . Colloques ALM - pour vote
- . Allocations ALM (modifications) - pour vote
- . Allocations UA/LMU - pour vote

3 - Vie des laboratoires

- . Bilan AAP CR 2020 : H Berthelot - projet CYRENE

Informations générales

DD&RS

- Enquête lancée auprès des DU et directeurs de SFR le 5 mai 2023
- Réponse attendue avant le 26 mai 2023
- Au 17 mai : 14 réponses reçues
- Objectif : cartographie des pratiques au sein des laboratoires, créer un réseau de référents DD&RS recherche et identifier les premières thématiques de travail

Questionnaire : exemples

1. Votre laboratoire a-t-il désigné un référent transition, DD&RS^{*}, Déchets ? *

- a. Oui
- b. Non et ne souhaite pas le faire
- c. Non mais y serait favorable

2. Votre laboratoire a-t-il mené des actions de sensibilisation de type DD&RS^{*}, ateliers de sensibilisation (atelier ma terre, fresque du climat, réunion interne...). Diffusé, organisé ou participé à des séminaires ?

*

- a. Oui
- b. Non

3. Votre laboratoire est-il engagé dans la réalisation d'un bilan GES^{*}, notamment grâce aux outils disponibles dans labo 1point5 (Outil : Lien [ici](#)) *

- a. Oui en cours
- b. Oui réalisé
- c. Non
- d. Nous y réfléchissons

Questionnaire : exemples

3.1. Votre laboratoire a-t-il calculé l'impact trajet domicile-travail de ses membres ? (Outil : Lien [ici](#)) *

- a. Oui
- b. Non

4. Votre laboratoire a-t-il mené une ou plusieurs des actions suivantes ? Si oui, cochez et précisez comment en quelques mots :

*

- a. Sensibilisation au tri des déchets
- b. Réduction de la consommation électrique (lumière led, rangement des frigos, température des congélateurs, achat de matériels moins énergivores...)
- c. Réduction de l'utilisation de plastique (pipettes plus durables, utilisation d'autres matériaux...)

Visite CNRS - 21 juin 2023

Cérémonie de signature convention UA/CNRS

- Une convention de partenariat CNRS /UA pour une politique scientifique partagée . Période 2022- 2027
- Soutenir les thématiques correspondant aux priorités scientifiques partagées
 - un partenariat scientifique qui s'appuie sur les structures partagées monosites ou multisites ainsi que sur certains instruments du PIA (LabEx, EUR) dans lesquels le CNRS est un partenaire fondamental.
 - Des unités mixtes qui sont soit en bilatéral entre les Parties, soit avec Le Mans Université, Nantes Université, et dans une moindre mesure avec les universités en région Bretagne.
 - L'Université d'Angers fait partie de la ComUE expérimentale Angers-Le Mans, créée le 1^{er} janvier 2021.
- La mise en œuvre d'une politique partagée :
 - Ressources Humaines, moyens financiers des labos, accueil des étudiants, science ouverte, activités partenariales, développement durable, parité

Politique scientifique partagée unités mixtes monosite

En sciences des matériaux :

- **Domaines** : développement de matériaux moléculaires organiques ou hybrides organiques-inorganiques, en soutien à des axes à forte visibilité comme l'électronique organique, les matériaux stimulables, la nano structuration ou encore les matériaux pour l'énergie.
- L'Université d'Angers porte depuis la rentrée 2020 l'EUR Lumomat-E en partenariat avec Nantes Université, l'Université de Rennes 1, l'ENSCR, le CNRS.

En mathématiques

- **Domaines** : la géométrie algébrique réelle et complexe, la topologie algébrique, l'analyse, les probabilités et la statistique, avec des applications en sciences du vivant et en sciences économiques.
- Elle se structure au niveau régional au sein de la **fédération de recherche Pays de la Loire** avec Nantes Université et Le Mans Université, et du **Centre Henri Lebesgue**, LabEx multisite sur les régions Pays de la Loire et Bretagne, coordonné par l'Université de Rennes.

En santé

- avec l'Inserm, en collaboration avec le CHU,
- **Domaines** : pathophysiologies mitochondriale et cardiovasculaire, micro et nanomédecines (aspects moléculaires et cellulaires de la biologie), génie des procédés, biomolécules, pharmacologie, thérapeutique et recherche clinique.
- Les Parties sont co-tutelles d'unités bisites Nantes-Angers dans les domaines de la **cancérologie, de l'immunologie et de l'immuno-inflammation**.
- CNRS et UA partenaires **des LabEx multisite IRON** - Radiopharmaceutiques innovants en Oncologie et Neurologie et **IGO** – Immunothérapies et Immuno-Oncologie, coordonnés par Nantes Université.

Politique scientifique partagée

Unités mixtes en co-tutelle avec d'autres universités

En sciences humaines et sociales,

- les unités sont toutes multi-sites, partagées surtout avec Le Mans Université et Nantes Université, mais aussi avec les établissements bretons voire normands.
- des recherches très interdisciplinaires
- **Domaines** : **évolution historique des individus, des savoirs ou des communautés, les interactions entre espace et société, entre géographie et sociologie.** Sur le site angevin elles sont notamment centrées autour des études sur **l'enfance et la jeunesse**, et sur le **tourisme**.
- L'Université d'Angers porte le **GIS Études touristiques** dont le CNRS est membre. L'Université d'Angers est tutelle avec Nantes Université, Le Mans Université et le CNRS de la **MSH Ange Guépin**

En sciences de la terre et de l'univers,

- des recherches menées en lien avec Le Mans Université et Nantes Université, ainsi qu'avec l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Nantes (OSUNA),
- **Domaines** : **systèmes marins en transition et plus particulièrement sur le fonctionnement et la dynamique côtière et littorale, les systèmes marins ouverts et la paléo-océanographie, avec quelques actions sur le thème de la Planète Terre.**



Affaires doctorales

Appel à candidature ED VAAME

- Départ en retraite H Howa : 01/01/2023
- AAC diffusé 05.05.2023 auprès des HDR UA et INRAE de l'ED VAAME via l'adresse VP Recherche.
- Retour des candidatures fixé au 30 mai 2023.
- Validation conseil de l'ED
- Validation CR Septembre
- Prise de poste au 01.12.2023 pour tuilage

Prospective et moyens

- . Délégations CNRS - pour information
- . Colloques ALM - pour vote
- . Allocations ALM (modifications) - pour vote
- . Allocations UA/LMU - pour vote

Délégations CNRS information

Campagne 2023 /2024 : 10 dossiers :

- 10 dossiers déposés et 9 semestres accordés
- 2 dossiers non retenus

Délégations CNRS

Résultats

Nom	Prénom	Sujet de recherche envisagé	Unité de recherche souhaitée	Proposition CNRS	Réponse EC	Arbitrage final
SUPIOT	ELSA	Génétique et libertés. Quelles garanties juridiques ? Le présent projet entend analyser les évolutions et leurs impacts aux plans individuel et collectif afin de proposer des clés de compréhension et, le cas échéant, des recommandations.	UNIVERSITE PANTHEON-SORBONNE UMR8103-Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne	UMR8103 - Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne - 5 - UNIVERSITE PANTHEON-SORBONNE - 1 an à 50 % - prise de fonctions au 01/09/2023	Acceptée	UMR8103 - Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne - 5 - UNIVERSITE PANTHEON-SORBONNE - 1 an à 50 % - prise de fonctions au 01/09/2023
THOMAS	CHLOE	La mauvaise poésie: concept et usages	UNIVERSITE PARIS CITE UMR8225-Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones			Dossier non retenu
AVIGNON	CAROLE	Donnés, donats et nourris, circulations d'enfants au Moyen Age. Expériences du « faire-famille » dans l'Europe médiévale, entre tensions, subsidiarités et innovations.	UNIVERSITE D'ANGERS UMR9016-Temps, mondes, sociétés			Dossier non retenu
BIOTEAU	EMMANUEL	Renforcer les perspectives ouvertes dans une HDR défendue et validée en 2018 sur les Constructions Spatiales des Solidarités. Développer l'hypothèse (notion) de Filet territorial.	UNIVERSITE D'ANGERS UMR6590-Espaces et sociétés	UMR6590 - Espaces et sociétés - 6 - UNIVERSITE D'ANGERS - 1 an à 50 % - prise de fonctions au 01/09/2023	Acceptée	UMR6590 - Espaces et sociétés - 6 - UNIVERSITE D'ANGERS - 1 an à 50 % - prise de fonctions au 01/09/2023
DUHAMEL	PHILIPPE	Des lieux touristiques en tension : De l'adaptation des destinations aux crises Perspectives d'avenir au regard de l'histoire et de l'actualité	UNIVERSITE D'ANGERS UMR6590-Espaces et sociétés	UMR6590 - Espaces et sociétés - 6 - UNIVERSITE D'ANGERS - 1 an à temps complet - prise de fonctions au 01/09/2023	Acceptée	UMR6590 - Espaces et sociétés - 6 - UNIVERSITE D'ANGERS - 1 an à temps complet - prise de fonctions au 01/09/2023
MEERSSEMAN	LAURENT	Champ de Teichmüller ; variétés toriques quantiques	UNIVERSITE D'ANGERS UMR6093-Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques	UMR6093 - Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques - 1 - UNIVERSITE D'ANGERS - 6 mois à temps complet - prise de fonctions au 01/09/2023	Acceptée	UMR6093 - Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques - 1 - UNIVERSITE D'ANGERS - 6 mois à temps complet - prise de fonctions au 01/09/2023

Délégations CNRS

Résultats

Nom	Prénom	Sujet de recherche envisagé	Unité de recherche souhaitée	Proposition CNRS	Réponse EC	Arbitrage final
ROULLEAU	Xavier	Automorphismes des surfaces K3 de nombre de Picard 3	UNIVERSITE D'ANGERS UMR6093-Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques	UMR6093 - Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques - 1 - UNIVERSITE D'ANGERS - 6 mois à temps complet - prise de fonctions au 01/02/2024	Acceptée	UMR6093 - Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques - 1 - UNIVERSITE D'ANGERS - 6 mois à temps complet - prise de fonctions au 01/02/2024
YALIN	SINAN	Méthodes homotopiques et géométriques en théorie des déformations et applications en topologie, géométrie et physique mathématique	UNIVERSITE D'ANGERS UMR6093-Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques	UMR6093 - Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques - 1 - UNIVERSITE D'ANGERS - 6 mois à temps complet - prise de fonctions au 01/09/2023	Acceptée	UMR6093 - Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques - 1 - UNIVERSITE D'ANGERS - 6 mois à temps complet - prise de fonctions au 01/09/2023
SECONDI	JEAN	Quantifier l'influence de la latitude sur les effets de la pollution lumineuse sur les organismes et les interactions entre espèces	UNIVERSITE CLAUDE BERNARD UMR5023-Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés	UMR5023 - Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés - 1 - UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - 6 mois à temps complet - prise de fonctions au 01/09/2023	Acceptée avec demande de changement - 1 an à 50 % - prise de fonctions au 01/09/2023	UMR5023 - Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés - 1 - UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - 1 an à 50 % - prise de fonctions au 01/09/2023
BILLAUDEAU	VALERIE	Audiovisuel et coopération : implications pour la recherche Ce projet s'intéresse à la place du cinéma de recherche pour montrer la complexité du réel, constitué par des espaces habités et pratiqués.	UNIVERSITE D'ANGERS UMR6590-Espaces et sociétés	UMR6590 - Espaces et sociétés - 6 - UNIVERSITE D'ANGERS - 6 mois à temps complet - prise de fonctions au 01/09/2023	Acceptée	UMR6590 - Espaces et sociétés - 6 - UNIVERSITE D'ANGERS - 6 mois à temps complet - prise de fonctions au 01/09/2023

Appel à projets ALM

- . Classement Colloques
- . Classement Allocations de thèse

Colloques ALM

Pôle de recherche	UR et classement	Avis SFR Classement	Organisateur du colloque	Intitulé du colloque	Lieu	Date du colloque	Rayonnement	Subvention ALM demandée	Montant UA (accordé CR du 5/12/22)	Proposition BCR du 17.05.22
2 - Santé	MITOVASC		Guy Lenaers	Séminaire de Génétique Clinique. Maladies Mitochondriales et Neurogénétiques	Angers	02/02/23 au 03/02/23	International	4 500 €	2 000 €	1
3 - Matériaux	Moltech Anjou	Favorable	Narcis Avarvari	Chirality at the Nanoscale	Angers	01/10/23 au 05/10/23	International	2 000 €	1 500 €	2
5 - LL SHS	TEMOS	1/9	Yves Denéchère Fabio Macedo	Un siècle d'adoption des enfants en France (1923-2023)	Angers	20/06/23 au 21/06/23	International	1 500 €	1 500 €	3
4 - Math-STIC	LAREMA 1/6	1/7	Raschel Kilian	Journées de Probabilités 2023	Angers	19/06/23 au 23/06/23	National	1 000 €	1 000 €	4
1 - Végétal et env	IRHS		Mathilde Briard	les Rencontres du Végétal	Angers	21/11/23 au 22/11/23	National	3 500 €	1 000 €	5
4 - Math-STIC	LAREMA 2/6	3/7	Mattia Cafasso	Annual Workshop of the PIICQ network	Angers	22/05/23 au 26/05/23	International	2 000 €	2 000 €	6
5 - LL SHS	CJB 1/4	5/9	Émilie Gicquiaud	La réputation de l'entreprise	Angers	19/10/23 au 20/10/23	National	1 000 €	1 000 €	7
TOTAL								15 500 €	10 000 €	

POUR VOTE

Allocations de thèse modification

- Guichets de la demande initiale (validée en BCR du 20/03/2023 et CR du 27/03/2023) erronés
- Repositionner la thèse CPJ sur guichet des AAP annuels nécessite un classement
- Récupération de 0,25 eq thèse (Laris) => possibilité de co-financer la demande de post-doctorat

Récapitulatif Allocations ALM

Validé en CR du 27/03/2023

- Allocations doctorales

Pôle de recherche	Unité de Recherche	Classt unité	Classt SFR	ED	Porteur de projet	Demande de financement	Demande UA	Demande ALM
1 - Vég et env	IRHS	3/3	3/4	VAAME	Thomas Guillemette	UA/ALM	0,5	0,5

- Allocations doctorales sur volet Programmes Pluriannuels

Pôle de recherche	Unité de Recherche	Classt unité	Classt SFR	ED	Porteur de projet	Demande de financement	Demande UA	Demande ALM
2 - Santé	MINT	1/4	2/4	BS	Oksana Krupka	UA/ALM (sur volet prog. pluriannuels*)	0,5	0,5
4 - MathSTIC	LAREMA	1/4	2/8	MASTIC	Clotilde Fermanian	UA/ALM (sur volet prog. pluriannuels*)	0,5	0,5

*Programmes type EUR, Connect Talent

- Allocations post- doctorales

Pôle de recherche	Unité de Recherche	Classt unité	Classt SFR	Porteur de projet	Demande ALM éq thèse	Demande de financement ALM
5 - LL SHS	ESO		2/3	Fleuret Sébastien	0,5	12 mois



Classement Allocations ALM

Proposition de classement

- Allocations doctorales et post-doctorales

Pôle de recherche	Unité de Recherche	Classt unité	Classt SFR	ED	Porteur de projet	Demande de financement	Demande UA Eq thèse	Demande ALM Eq thèse	Proposition BCR 17.05.23
2 - Santé	MINT	1/4	2/4	BS	Oksana Krupka	Thèse 36 mois - UA/ALM	0,5	0,5	1
1 - Vég et env	IRHS	3/3	3/4	VAAME	Thomas Guillemette	Thèse 36 mois - UA/ALM	0,5	0,5	2
5 - LL SHS	ESO		2/3		Fleuret Sébastien	Post-doc 12 mois - UA/ALM		0,25	3

- Allocations doctorales sur volet Programmes Pluriannuels – Reporté à 2024 suite à obtention financement Ecole Normale (22.05.2023)

Pôle de recherche	Unité de Recherche	Classt unité	Classt SFR	ED	Porteur de projet	Demande de financement	Demande UA	Demande ALM
4 - MathSTIC	LAREMA	1/4	2/8	MASTIC	Clotilde Fermanian	UA/ALM (sur volet prog. pluriannuels*)	0,5	0,5

*Programmes type EUR, Connect Talent



université
angers

Allocations UA/LMU

*1 allocation annuelle
financée 50% UA – 50 % LMU*

2022 : 6 dossiers reçus (3 à Angers / 3 à LMU)

Critères de sélection

- . Projets de thèse favorisant la collaboration de deux unités de recherche distinctes : un laboratoire angevin et un laboratoire manceau
- . Une codirection de thèse partagée entre les deux laboratoires. HDR obligatoire pour les deux co-directeurs.

Possibilité de désigner des co-encadrants

- . Collaborations nouvelles privilégiées
- . Les unités de recherche impliquées ne doivent pas avoir obtenu de financement issu de ce dispositif au cours des deux dernière années.

Demandes Allocations UA /LMU

Pôle de recherche	UR UA/LMU	ED	Co Direction UA (HDR)	Co direction LMU (HDR)	Co encadrant.e UA	Co encadrant.e LMU	Cofinancement	Sujet de la thèse	Avis BCR
Santé	MINT (UA) IMMM (LMU)	3 MG	Jean-Christophe GIMEL	Guillaume BROTONS			Environnement et Fonctionnement Laboratoires + CNRS (en demande)	Formulation de nanoémulsions (nanovecteurs pour la santé) sur puce microfluidique, étude inoperando des chemins de formulation et interactions avec les biomembranes	Favorable
Santé/LL SHS	MITOVASC (UA) MIP (LMU)	ECLIS	Marc-Antoine CUSTAUD	Nicolas PEYROT			Fonctionnement : ANR e-WALKING	Déconditionnement des fonctions neuromusculaires et cardiovasculaires par une période de restriction de l'activité physique chez des sujets sains jeunes et âgés.	Défavorable
LLSHS	TEMOS (UA) 3LAM (UA-LMU)	ALL	Isabelle TRIVISANI	Patricia EICHEL-LOJKINE		Véronique SARRAZIN		Proximités animales et sauvagerie dans les contes, du Straparole français (XVIes.) au Cabinet des fées (XVIIIes.) : re-création, réception et pratiques éditoriales (ProxAnim)	Défavorable
LLSHS	CJB (UA) CREAAH (LMU)	STT		Estelle BERTRAND	Arnaud DE LAJARTRE	Elodie SALIN		La fabrique patrimoniale des fortifications de l'Antiquité tardive. Analyse des outils de protection et de gestion de la loi Malraux à la démarche d'inscription à l'Unesco, à partir de l'enceinte romaine du Mans	Défavorable
MathSTIC	LAREMA (UA) LMM (LMU)	MASTIC		Alexandre POPIER	Mickael ESCOBAR-BACH		Thèse : Ligue cancer + Ministère Défense (en demande sur les deux organismes)	Modèles de processus stochastiques latents pour l'analyse de survie	Défavorable
MathSTIC	LARIS (UA) LIUM (LMU)	MASTIC	Paul RICHARD	Sébastien IKSAL		Rémi VENANT		Conception et développement d'outils numériques personnalisés et auto-adaptatifs pour la prise en charge de patients atteints de maladies neurodégénératives	Défavorable

Vie des laboratoires

AAP CR 2020 – bilan projet CYRENE - H Berthelot

« Thérapies cyrénéennes

:

(se) soigner dans une

cit  grecque de Libye

Commission Recherche, 22 mai 2023

*Bilan du projet obtenu dans le cadre de l'AAP CR
(VII - Ier S. av. J. -
2020*

(.) »

Le projet

- mesurer la cohérence entre les arts sanitaires :
 - le corps : gymnastique et médecine
 - l'âme : éducation et religion
 - la cité : constitution et justice
- cadre géographique : cité grecque installée en territoire africain
- cadre temporel : de la fondation à l'emprise romaine

Le projet

3 angles d'approche :

- holisme et discontinuité
- interventionnisme et immédiation
- conservatisme et hybridation

Les réalisations

I. colloque *Vulnérabilités civiques : le soin de la cité au prisme du corps* (Angers, 21-22 octobre 2021)

en quelques chiffres :

- 3 sessions
- 11 chercheurs : 6 statutaires, 5 doctorants ou jeunes docteurs
- budget : 1965,12 €

Les réalisations

I. colloque *Vulnérabilités civiques : le soin de la cité au prisme du corps* (Angers, 21-22 octobre 2021)

3 sessions :

- > faire *corps*, remède aux maux de la cité
- > le corps des individus dans l'espace civique
- > la maladie mentale, entre contrainte civique et catégorie de pensée politique

publication : *Dialogues d'Histoire Ancienne* (papier + portail Persée)



université
angers

Les réalisations

II. communication « Le discours d'un aristocrate en lambeaux : la quatrième *Pythique* de Pindare »

colloque *Blessures aristocratiques II* (Lille, 18-19 nov. 2021)

- des mots médicaux sur des maux politiques
- qui est le *Jason* cyrénéen ? l'exileur ou l'exilé ?
- budget : 55 €
- publication : P.U. du Septentrion (papier + OpenEditionBooks)

Les réalisations

III. invitation au séminaire de recherche d'Épigraphie grecque de Sorbonne-Université (21 & 28 mars 2022)

« IGCyr 010800 : réflexions sur les expériences constitutionnelles à Cyrène »

- crises du corps civique : causes, modalités, philosophie et mise en œuvre des réponses
- les fonctions sanitaires, des fonctions 'régaliennes'

Les réalisations

IV. communication : « La Cyrénaïque, 'ses sceptres, ses peuples, ses cités' »

colloque *Libye antique. 45^{ème} anniversaire de la Mission archéologique française de Libye* (Paris, 17-19 mai 2021)

➤ présentation d'un inédit épigraphique : *le Frugal*, divinité honorée par un collège d'éphores

publication : *Revue des Études Grecques* (papier + portail Persée)

Diffusion des savoirs

- colloque *Libye antique* (mai 2021)
 - diffusion en ligne
 - traduction simultanée en arabe, anglais et français
- création du *Libyan Epigraphy Research Network*
- 2^{nde} éd. des *Inscriptions of Greek Cyrenaica*
- *Venice Squeeze Project*

Bilan financier

Subvention attribuée	UA (DRIED)	3650,00
	Région Pays de la Loire	3650,00
	TOTAL	7300,00

NATURE	OBJET	MONTANT (HT)
Colloque "Vulnérabilités civiques"	transport	175,00
	hébergement	1080,95
	restauration	759,17
	TOTAL	1965,12
Colloque "Blessures aristocratiques"	transport	55,00
	TOTAL	55,00
Constitution d'une bibliothèque de recherche	TOTAL achat d'ouvrages	3914,34

Total des dépenses	5934,46
Subvention non dépensée	1365,54

« Thérapies cyrénéennes

:

(se) soigner dans une
cité grecque de Libye

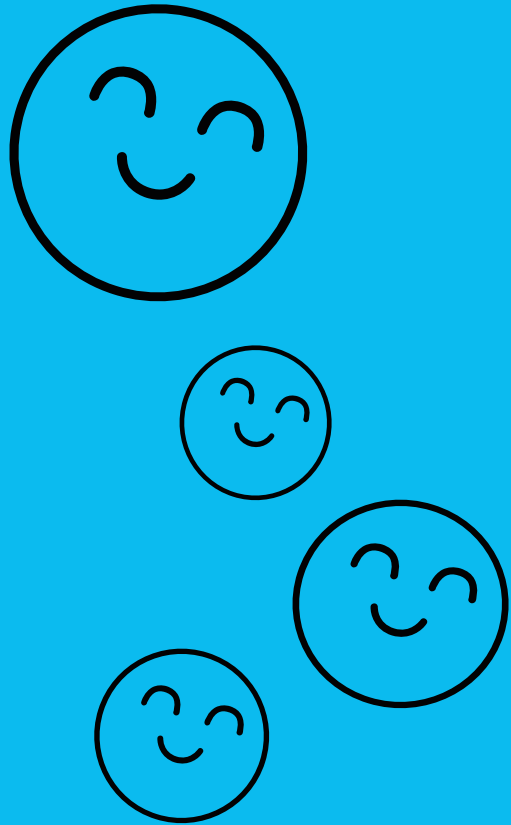
Commission Recherche, 22 mai 2023

*Bilan du projet obtenu dans le cadre de l'AAP CR
(VII - Ier S. av. J. -
2020*

(.) »

Calendrier 2022

Lundi 26 juin (14h30)



Merci !